

HABITAT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

l'État et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée S'ENGAGENT À VOS CÔTÉS !

La **Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée** (CABM), à travers son **Programme d'Intérêt Général** (PIG) confirme sa volonté d'aider les propriétaires à engager des travaux de rénovation pour :

- Améliorer le confort énergétique de leur logement ancien,
- Adapter un logement aux besoins spécifiques liés à l'âge ou à l'handicap,
- Transformer une remise en logement,
- Ravalement de façade,
- Rénover des vitrines

Les subventions s'adressent :

Aux particuliers :

Propriétaires occupants, en fonction de leurs ressources et des travaux,
Propriétaires bailleurs, sous condition de loyers plafonnés,

Aux commerçants et aux particuliers :

Pour des travaux de ravalement de façade et réfection de vitrines qui contribuent à l'embellissement des centres anciens (sous réserve de se situer dans le périmètre défini).

Exemple de cas

M et Mme B sont propriétaires occupants. Leur revenu fiscal de référence doit être inférieur à 20 728 €

Propriétaires d'une maison de plus de 15 ans ils envisagent d'isoler les combles et de remplacer les menuiseries afin de réduire le montant très élevé de leurs factures d'énergie.



Coût de l'opération :
12 918€ HT soit 13 843 € TTC

Subventions allouées :
ANAH : 50 % sur montant HT.
Prime Habiter Mieux : 3 500 € «fixe»
Eco prime CABM : 500 € «fixe»

Soit un reste à charge de :
3 384 €

Économie d'énergie
Gain 25%